

Tipaza, le 24/10/2021

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH /519/2021

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

Nour KASTORAL

OBJET: Mise en demeure N°01.

Entreprise: Nour KASTORAL.

Adresse: Cité ouest N°19 HADJRET ENNOUS .

Contrat: N°27/2021 du 30/09/2021.

Suite à votre absence injustifiée pour le démarrage des travaux construction des lignes d'abonnés FTTH sous ODS N°85 du 12/10/2021. Malgré plusieurs appels et conversation téléphonique, parce que chaque jour de retard supplémentaire a causé un préjudice considérable à notre société, je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de se rapprocher au siège de la DO TIPAZA dans un délai n'excédant pas cinq (08) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur afin de la résiliation de présent contrat comme mentionner à l'article 33.

Meilleures Salutations

24 OCT. 2021

Algérie Télécom SPA
Le Directeur Opérationnel
de TIPASA
Signé: GHERBI Diab-Amine

